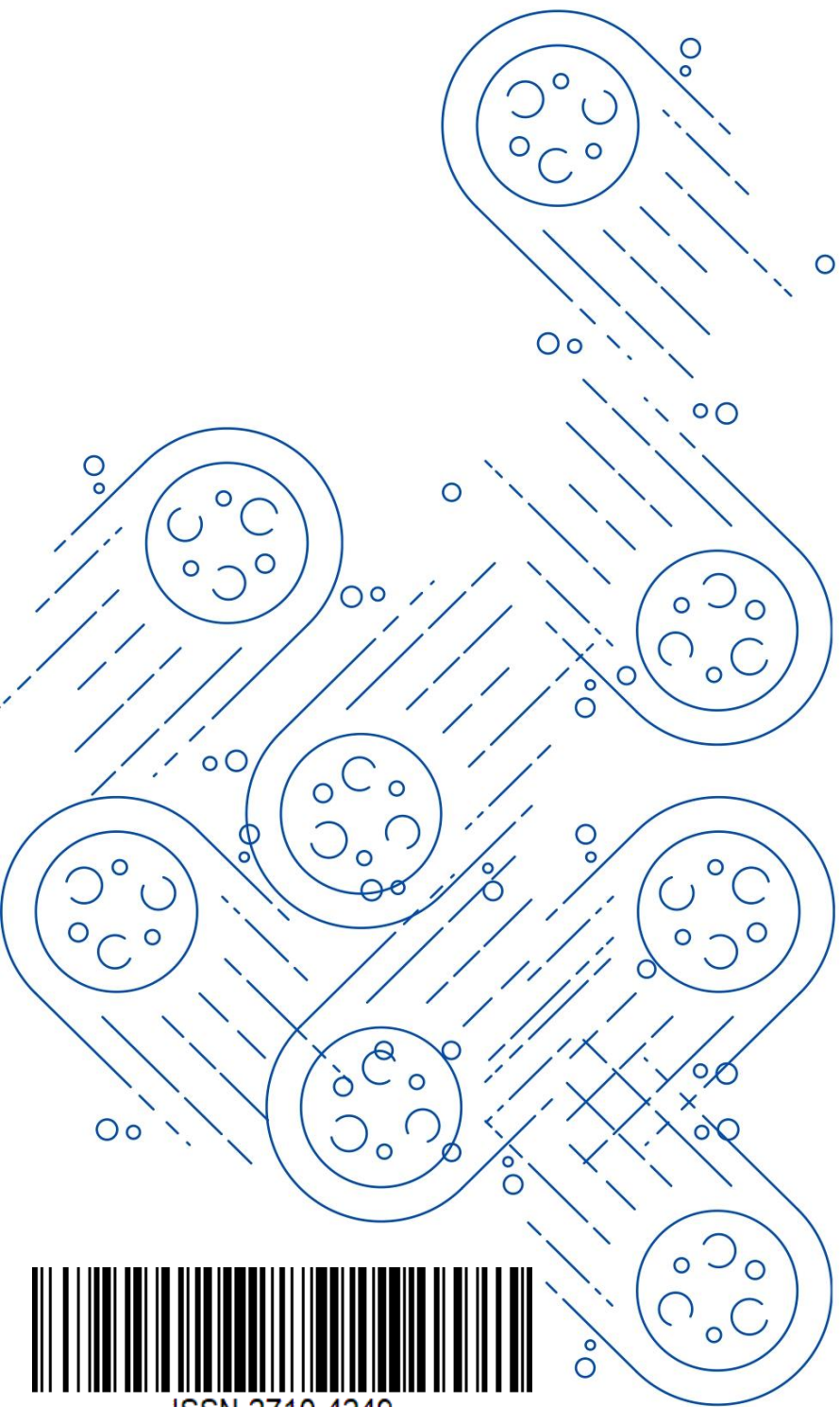




ISSN-2710-4249



DJIBOUL , Revue Scientifique des Arts-Communication,
Lettres , Sciences Humaines et Sociales

DJIBOUL



REVUE SCIENTIFIQUE DES ARTS-COMMUNICATION,
LETTRES,
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES



SPECIAL N°01 - DECEMBRE 2020

**DJIBOUL, *Revue Scientifique des Arts-
Communication, Lettres, Sciences
Humaines et Sociales***

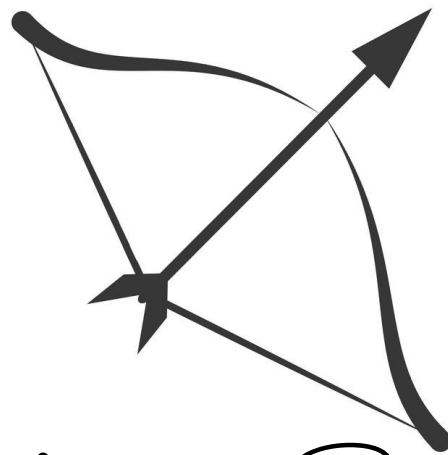
ISSN 2710-4249

revue.djiboul@gmail.com

<http://djiboul.org/>

Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Revue Djiboul



Périodique : Semestriel

ÉDITEUR

DJIBOUL



- *Sous-direction du dépôt légal, 2ème Trimestre 2021*
- *Dépôt légal n°17472 du 07 mai 2021*



ADMINISTRATION ET NORMES EDITORIALES

DIRECTEUR DE PUBLICATION

HIEN SIE , UNIVERSITÉ FELIX HOUPHOUËT-BOIGNY, CÔTE D'IVOIRE

DIRECTEUR DE REDACTION

SIB SIE JUSTIN, UNIVERSITÉ FELIX HOUPHOUËT-BOIGNY, CÔTE D'IVOIRE

SECRETARIAT DE REDACTION

AKAKPO-AHIANYO DIGO ENYOTA KOFITSÈ DZAMESI , UNIVERSITÉ DE LOMÉ, TOGO

BOUAKI KOUADIO BAYA, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY, CÔTE D'IVOIRE

DIOMANDE ABDOUL SOUALIO, UNIVERSITÉ PELEFORO GON COULIBALY, CÔTE D'IVOIRE

KONE YAYA, UNIVERSITÉ D'OTTAWA, CANADA

KONE TENON, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY, CÔTE D'IVOIRE

KOUADIO PIERRE ADOU KOUAKOU, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY, CÔTE D'IVOIRE

KOUROUMA KASSOUM, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY, CÔTE D'IVOIRE

NACOUлма BOUKARÉ, UNIVERSITÉ JOSEPH KI-ZERBO, BURKINA FASO

SEA SOUHAN MONHUET YVES, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY, CÔTE D'IVOIRE

TIROGO ISSOUFOU FRANÇOIS, UNIVERSITÉ JOSEPH KI-ZERBO, BURKINA FASO

ASSISTANTS ADMINISTRATIFS

AGNISSONI KOUASSI SIDOINE, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY, CÔTE D'IVOIRE

AMADOU KOFFI IBRAHIM, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY, CÔTE D'IVOIRE

SIB SIE LEO WILFRIED, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY, CÔTE D'IVOIRE



COMITE SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

ABOLOU CAMILLE ROGER, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA DE BOUAKE
ADJERAN MOUFOUTAOU, UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI, BENIN
AHOUA FIRMIN, UNIVERSITÉ FELIX HOUPHOUËT-BOIGNY, CÔTE D'IVOIRE
ASSANVO AMOIKON DYHIE, UNIVERSITÉ FELIX HOUPHOUËT-BOIGNY, CÔTE D'IVOIRE
BOGNY YAPO JOSEPH, UNIVERSITÉ FELIX HOUPHOUËT-BOIGNY, CÔTE D'IVOIRE
BANGOU FRANCIS, UNIVERSITÉ D'OTTAWA, CANADA
GBAKRE ANDOH JEAN-MARIE, UNIVERSITÉ PELEFORO-GBON-COULIBALY, CÔTE D'IVOIRE
GOA KACOU, UNIVERSITÉ FELIX HOUPHOUËT-BOIGNY, CÔTE D'IVOIRE
GORAN KOFFI MODESTE, UNIVERSITÉ FELIX HOUPHOUËT-BOIGNY, CÔTE D'IVOIRE
HIEN AMELIE, UNIVERSITÉ LAURENTIENNE, CANADA
KABORE BERNARD, UNIVERSITÉ JOSEPH KI-ZERBO, BURKINA FASO
KAMATE BANHOUMAN, UNIVERSITÉ FELIX HOUPHOUËT-BOIGNY, CÔTE D'IVOIRE
KAMBIRE BÉBÉ, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY, ABIDJAN, CÔTE D'IVOIRE
KANTCHOA LARE, UNIVERSITÉ DE KARA, TOGO
KOFFI ELVIS GBAKLIAT, ECOLE NORMALE SUPERIEURE D'ABIDJAN, CÔTE D'IVOIRE
KOSSONOU KOUABENA THEODORE, UNIVERSITÉ FELIX HOUPHOUËT-BOIGNY, CÔTE D'IVOIRE
LANSEUR SOUFIANE, UNIVERSITÉ DE BEJAIA, ALGERIE
MALGOUBRI PIERRE, UNIVERSITÉ JOSEPH KI-ZERBO, BURKINA FASO
NAIMA GUENDOUZ-BENAMMAR, ECOLE NORMALE SUPERIEURE D'ORAN-ALGERIE
N'DONGO-IBARA YVON PIERRE, UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI CONGO BRAZZAVILLE
OUASSA KOUARO MONIQUE, UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI, BENIN
OUEDRAOGO TIGA ALAIN, UNIVERSITÉ JOSEPH KI-ZERBO, BURKINA FASO
PALI TCHAA, UNIVERSITÉ DE KARA, TOGO
SATRA BAGUISSOGA, UNIVERSITÉ DE KARA, TOGO
SOME Z. MAXIME, UNIVERSITÉ NORBERT ZONGO DE KOUDOUGOU, BURKINA-FASO
TCHABLE BOUSSANLEGUE, UNIVERSITÉ DE KARA, TOGO
THIAM OUSSEYNOU, UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR, SENEGAL
TAPE JEAN-MARTIAL, UNIVERSITÉ FELIX HOUPHOUËT-BOIGNY, CÔTE D'IVOIRE
YAGO ZAKARIA, UNIVERSITÉ FELIX HOUPHOUËT-BOIGNY, CÔTE D'IVOIRE



DJIBOUL

est un néologisme lobiri formé à partir de djir « connaître, savoir » et bouli « regrouper, mettre ensemble ». En un mot, **DJIBOUL** symbolise l'expression des connaissances scientifiques ou savoirs qui permettront aux contributeurs ou chercheurs d'avoir une ascension professionnelle. L'arc et la flèche symbolisent le courage, l'adresse ou l'habileté ce qui caractérise la vision de la revue.

DJIBOUL est une revue à parution semestrielle de l'Université Felix Houphouët-Boigny. Elle publie les articles des domaines des arts, communication, des lettres, des sciences humaines et sociales. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture. Les articles soumis à la revue **DJIBOUL** sont anonymement instruits par deux évaluateurs. En fonction des avis de ces deux instructeurs, le comité de rédaction décide de la publication de l'article soumis, de son rejet ou alors demande à l'auteur de le réviser en vue de son éventuelle publication. Les articles à soumettre à la revue doivent être conformes aux normes ci-dessous décrites et le non respect des normes éditoriales entraîne le rejet du projet d'article.

Dr SIB Sié Justin

CONSIGNES AUX AUTEURS

- ✚ Le nombre de pages minimum : 10 pages, maximum : 18 pages
- ✚ Interligne : 1,5.
- ✚ Numérotation numérique : chiffres arabes, en bas et à droite de la page concernée.
- ✚ Police : Book Antiqua, Taille 12.
- ✚ Orientation : portrait.
- ✚ Marge : haut et bas : 3cm, droite et gauche : 3cm.

MODALITES DE SOUMISSION

Tout manuscrit envoyé à la revue **DJIBOUL** doit être inédit, c'est-à-dire n'ayant jamais été publié auparavant dans une autre revue. Les manuscrits doivent impérativement satisfaire les indications ci-dessous et envoyés au directeur de publication à l'adresse suivante : revue.djiboul@gmail.com .

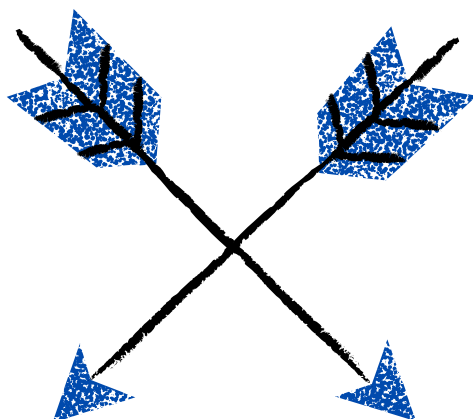
- ✚ Titre : La première page doit comporter le titre de l'article, les Prénoms et Noms des auteurs, leur institution d'affiliation et leur adresse complète.
- ✚ Résumé : Le résumé ne doit pas dépasser 300 mots. Il doit être succinct de manière à faire ressortir l'essentiel de l'analyse.
- ✚ Mots-clés : Ils ne doivent pas dépasser cinq.
- ✚ Introduction : Elle doit fournir suffisamment d'informations de base, situant le contexte dans lequel l'étude a été entreprise. Elle doit permettre au lecteur de juger la valeur qualitative de l'étude et évaluer les résultats acquis.
- ✚ Corps du sujet : Les différentes parties du corps du sujet doivent apparaître dans un ordre logique. (Ex : 1. ; 1.1 ; 1.2 ; 2. ; 2.1 ; 2.2 ; etc.). L'introduction et la conclusion ne sont pas numérotées.
- ✚ Notes de bas de page : Elles ne renvoient pas aux références bibliographiques, mais aux informations complémentaires.
- ✚ Citation : Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, des façons suivantes : En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p.223), est : « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), »
- ✚ Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit : Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio- historique et une inadaptation des cultures et des

comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères.

Diakité (1985, p.105)

- + Conclusion : Elle ne doit pas faire double emploi avec le résumé et la discussion. Elle doit être un rappel des principaux résultats obtenus et des conséquences les plus importantes que l'on peut en déduire.
- + Références bibliographiques : Les auteurs convoqués pour la rédaction seront mentionnés dans le texte avec l'année de publication, le tout entre parenthèses.
 - ✓ **Journal** : Noms et prénoms de tous les auteurs, année de publication, titre complet de l'article, nom complet du journal, numéro et volume, les numéros de première et dernière page.
 - ✓ **Livres** : Noms et prénoms des auteurs, année de publication, titre complet du livre, éditeur, maison et lieu de publication.
 - ✓ **Proceedings** : Noms et prénoms des auteurs, année de publication, titre complet de l'article et des proceedings, année et lieu du congrès ou symposium, maison et lieu de publication, les numéros de la première et dernière page.

DJIBOUL Spécial N°01



SOMMAIRE

Éditorial	02
01. AFFI Tanoé Julien	05
L'influence d'egdon heath sur les personnages de The return of the native de thomas hardy	
02. AGNISSONI Kouassi Sidoine et OUATTARA Abdoulaye	16
L'apprentissage du français en milieu scolaire Ivoirien : Bilan et Perspectives	
03. BAKAH Edem Kwasi et AGBO James Kofi	35
Analyse de l'interaction verbale en classe de FLE au lycée ghanéen	
04. BOUDIAB Adil	58
La satire politique dans les dents du topographe, premier roman de Fouad Laroui	
05. DÉZOMBÉ Paul	70
L'intergénéricité ou l'écriture hétérogène dans Électre de Jean Giraudoux	
06. DIATTA Jean Sibadioumeg	86
Plurilinguisme et gestion de la COVID-19 au Sénégal : Quelle contribution des langues locales à « l'effort de guerre » ?	
07. KONE Kadidja	108
Should we involve our learners in the assessment process ?	
08. KOUASSI Koffi Yeboua, ADJOUMANI Kouadio Eric et N'GUESSAN Kouakou Patrick	125
Valeurs traditionnelles et développement durable : le cas de quelques interdits en baoulé et en koulango	
09. NDJOH Olité Jean-Baptiste	137
Institut Supérieur Pédagogique de Mbujimayi, RDC « La problématique de l'éducation dans la société. Une lecture de l'enfant et du bachelier de Jules Vallès »	
10. NIAMKE Sam Aristide, AMADOU Koffi Ibrahim et EHOUSSOU Gnamien Yao Sabine	158
Le polyhandicap : appréciation amalgamée d'une terminologie pathologique	

11. RAZAMANY Guy	176
Mythe et littérature sur l'origine des Rangonala chez les Tsimihety à Madagascar	
12. SIB Sié Justin	191
Étude des idéophones en lobiri	
13. SOUMAHORO Djibril, KONAN Akissi Bah Esther et ADJE Attouho Céline	209
Enjeux et apports des alliances inter-ethniques dans la résolution des conflits en Côte d'Ivoire	
14. TRAORÉ Amadou Zan et TRAORÉ Nassoum Yacine	221
Les biens culturels du bèlèdougou et du pays dogon (mali) objets de « pillage » colonial : procès d'une stratégie	
15. VEH André	244
Le militantisme krausiste et la régénération sociale dans la familia de Leon Roch de Benito Perez Galdos	

LES BIENS CULTURELS DU BELEDOUGOU ET DU PAYS DOGON (MALI) OBJETS DE « PILLAGE » COLONIAL : PROCES D'UNE STRATEGIE

TRAORÉ Amadou Zan & TRAORÉ Nassoum Yacine

alzattr@gmail.com

nassoumyacine20@gmail.com

Institut de Pédagogie Universitaire (IPU) Bamako, Mali

Résumé : La vie de l'homme est une quête multidimensionnelle gage d'un développement soutenu anciennement par des Royaumes et des Empires divers et nouvellement du Nord au Sud, par et pour les besoins de la société de consommation. Historiquement, l'homme de tout bord s'est illustré par une logique d'accaparement des terres et des biens culturels d'autrui. Au nom de cette dynamique hégémonique, les Empires colonialistes européens s'établirent au XVIII^e siècle sur le continent Africain. Cette implantation mouvementée, soit par les canons soit par le biais du culte Judéo-chrétien, a été toujours faite selon les seuls desseins des Métropoles. Celles-ci, nourries aux sources inépuisables de clichés et de stéréotypes refusèrent délibérément de reconnaître les cultures locales. Chemin faisant, certains explorateurs, recourant à l'altérité, dévoilèrent leur intérêt singulier pour les traditions maliennes voire africaines. Cette reconnaissance officieuse voire tardive des trésors de l'oralité séculaire de cette partie du continent est sous-tendue par une profanation et un « pillage » quasi systématiques. Dans cette ruine progressive de l'identité des peuples du Mali, la France fut aidée par certains autochtones véreux qui ont une symétrie avec quelques antiquaires actuels. Cette autre forme de déportation, ce vol des biens culturels ayant pour matrice les aires culturelles du Bèlèdougou et du pays Dogon est l'objet de cette contribution. Celle-ci part d'une immersion dans l'univers historique du « pillage » des biens culturels du Mali dans un premier point pour soulever dans une seconde partie les nouvelles formes de menaces et les politiques de protection de ce patrimoine culturel.

Mots-clés : biens culturels, colonisation, Mali, pillage, politique nationale

Abstract: The life of the man is a multidimensional search, a guarantee of sustained development, in the past, by various Kingdoms and Empires, and lately from North to

South, by and for the needs of the consumer society. Historically, the man of any edge was illustrated by a logic of monopolization of other people's land and cultural goods. In the name of this hegemonic dynamics, European colonialist Empires settled down on the African Continent in the XVIII century. This animated establishment, either by the use of guns or by the means of the Judeo-Christian worship has always been achieved according to the only intentions of the Metropolises. Those, fed with the inedible sources of the stereotypes, refused deliberately to recognize the local cultures. In the meantime, some explorers, resorting to otherness, revealed their singular interest for the oral traditions. This late recognition of the treasures of African orality will be underlain by a profanation and a quasi-systematic plundering. From this point of view, France was helped by some shady Malians who have a symmetry with some current antique dealers. While focusing on the cultural area of Beledougou and that of the Dogon Country, this study will, on the one hand immerse in the historical universe of the plundering of Mali's cultural goods. In addition, it will raise after the news forms of menaces the policies of protection of its cultural heritage.

Key-words: well cultural, colonization, Mali, plundering, national policy

Introduction

Cette étude porte sur la problématique de la restitution de certains biens culturels indument pris pendant la colonisation au Mali. Elle aborde cette thématique à travers deux foyers culturels : le Bèlèdougou et le Pays Dogon. Les contextes de subtilisation et les possibilités de rétrocession sont convoqués. Ils suscitent des débats et des interrogations. L'homme est par essence un être de mobilité. Cette dynamique naît et croît selon les ambitions personnelles et les contingences socioculturelles ou politiques endogènes. Dans une perspective de quête et de découverte, les Empires coloniaux mènent une politique d'expansion hors du vieux continent. Dans ce désir de l'ailleurs aux accents exotiques et mercantiles, au gré des flots des océans, du génie et la méthode occidentale, Français, Anglais, Allemands, Portugais, entre autres, s'implantent

progressivement en Afrique à travers les façades maritimes. (J. Godechot, 1947). Aventuriers, ce tremplin géographique leur permit de gagner les terres intérieures de l'Afrique Noire. A priori, ils s'emmurent dans leurs projets politiques sous-entendus par le piétinement des valeurs locales. Aussi oubliaient-ils que sur ces terres africaines, les réalités socioculturelles étaient si différentes de la logique helléniste. La balkanisation suscitée par les explorateurs a profondément bouleversé le tissu social Ouest-africain et détruit les Empires et les Dynasties ancestraux.

Continent de l'oralité par excellence, l'Afrique noire, à la différence de l'Occident, a accordé plus d'importance à la iivilisation de la parole plutôt qu'à celle de l'écriture. Cette spécificité de la culture africaine se singularise d'un pays à un autre sous diverses formes et variantes laissant percevoir des identités culturelles riches et vivaces. L'oralité, le fil d'Ariane des sociétés traditionnelles africaines se présente comme l'objet de certains projets du colonisateur qui sonnent presque le glas d'un modèle social multiséculaire. De cette pluralité culturelle Africaine, le cas du Mali est d'une efficience saisissante. Le patrimoine culturel de ce pays héritier du Ghana, du Wagadou, du Manding, de Djenné Djenno, de Tombouctou et des Askia s'inscrit dans la mosaïque culturelle de l'Ouest-Afrique qui fait vibrer sa très féconde création socioculturelle. Ce pays, un bréviaire de biens culturels source spiritualité ancestrale, dans lequel la colonisation a servi de prétexte historique pour un dépouillement organisé. En fait, la culture Malienne est caractérisée, d'hier à aujourd'hui, par des activités religieuses diverses et des festivités sacrées multifformes. En ce sens, il est observé que ces joyaux patrimoniaux brigandés sont majoritairement ceux des sociétés secrètes. Dans cette veine destructive de l'identité de ces deux groupes communautaires du Belèdougou¹ et du pays Dogon², aucun pan de leurs cultures n'a échappé aux mailles de ce filet devenu légion sous l'occupation française au

¹Aire culturelle Bamanan de la deuxième région administrative du Mali (Koulikoro)

² Désignation des terroirs du peuple Dogon, un groupe ethnique manding du Centre Ouest du Mali connu il y a près d'un siècle sous la plume de Marcel Griaule et la mission Dakar-Djibouti

Soudan Français. De Sabouciré à Anderaboucane³ ce patrimoine culturel a connu une profanation fréquente et un « pillage » courant. On note que ces ethnies constituent un terreau de l'expressivité culturelle du Mali.

Depuis Pablo Picasso l'Art et la culture africaine constituent un pôle d'inspiration, un vecteur de modèle économique. Cette approche de l'Art, des biens culturels maliens détourné, a bouleversé les us et les mœurs dans les sociétés traditionnelles dudit pays devenant à coup sûr une urgence socioculturelle. Cet état de fait, nous donne à espérer un lendemain porteur pour l'Afrique et l'africain. (E. Kodjo, 1985). Après l'expansion de l'empire colonial français en Afrique de l'ouest, les administrateurs coloniaux, pour l'essentiel animés de noir desseins, ont méthodiquement subtilisé divers héritages. Par ailleurs, nouvellement, la rétrocession des dits biens culturels fait débat. A ce titre, elle est devenue un champ d'investigation pour plusieurs activistes de par le monde.

L'analyse démontrera que depuis des décennies, le patrimoine de ces aires culturelles indument acquis trônent dans les musées des Métropoles et ceux des richissimes collectionneurs occidentaux. On dénombre plus de six milles objets du patrimoine culturel Malien dans le seul musée du Quai Branly⁴. Aussi, cette pratique se pérennise au Mali par un métier avatar de la colonisation : les antiquaires. En outre, de ce contact hégémonique occidental, les adjuvants se trouvent être des maliens véreux à la solde du colonisateur. Ces judas voilés ou à visages découverts du *Faso*⁵ sont motivés par les intérêts miroités et surtout leurs propres desseins mercantiles.

Nouvellement, les approches du poids de l'héritage colonial et de la globalisation galopante, des volontés manifestes de rétrocession problématique murissent des deux côtés de l'Atlantique. Une dynamique nouvelle impulsée par

³ Le premier (région de Kayes) et le dernier (région de Kidal) village conquis par l'expédition coloniale au Soudan français

⁴ Dr Moussa Keita, enseignant-chercheur, archéologue, Directeur du musée national du Mali au cours de l'entretien qu'il nous a accordé le 03 février dernier.

⁵ Famille, par extension désigne la Nation.

des hommes politiques de la génération postcoloniale. Le présent projet a pour dessein d'entreprendre une lecture de l'ampleur et de l'étendu du « pillage » des biens culturels du Mali à travers le Bèlèdougou et le pays Dogon. Cet article soulèvera dans un premier moment un aperçu non exhaustif du « pillage » du patrimoine culturel du Mali à travers le Bèlèdougou et le pays Dogon. Le deuxième moment traitera les nouvelles formes de menaces des biens culturels et la politique culturelle.

1. Aperçu du projet colonial au Soudan Français

L'Occident est une pléiade de Nations majoritairement d'origine gréco-romaine aux intérêts qui s'entrecroisent ou s'enchevêtrent. Anticipant l'essoufflement de leur modèle sociopolitique et économique, les Européens appliquent leur projet d'avenir théorisé au XVIII^e siècle. Épisodiquement, ils entreprennent des expéditions en Afrique en longeant d'abord les façades maritimes par l'entremise de leurs flottilles et de leurs connaissances affûtées des océans avant d'entrer vers les terres profondes du continent. Ils apportèrent leur vision du monde, leur modèle social et surtout la raison du culte Judéo-chrétien. En effet, à la suite de la conférence de Berlin de 1885, de Paris à Londres, de Lisbonne à Berlin en passant par Rome, les candidatures à l'exploration de l'avant-garde de la civilisation occidentale décuplent. Ces colons font de ces terres inconnues riches en ressources culturelles, culturelles et fossiles des arrières-pays de leurs Nations respectives. Munis de leur cargaison bigarrée, les explorateurs Français, grands rivaux des Britanniques, arrivent dans ce contexte au Sénégal. Ce pays de la Teranga conquis, l'Empire colonial Français se déploie dans l'Ouest Afrique. (Diarra F. D., 2013)

Dans cette expédition, le territoire du Soudan Français est atteint non sans grandes difficultés, par l'Ouest de l'actuel Mali par la région de Kayes. Ainsi, Sabouciré et Anderaboucane de ce pays, l'envahisseur imprime son sceau implacable et profanateur. Cette incursion défigure les foyers multiséculaires des

religions du terroir par la mise en œuvre d'un arsenal philosophique et d'une interprétation des valeurs locales. Les ethnologues et leurs missions et surtout leur ressort scientifique émergent. Certains apprennent très vite les langues africaines à la différence de Marcel Griaule et Germaine Dieterlen « qui ne se sont pas donné cette peine » (J. Bouju, 2003, p.32). Même si cette approche deviendra après une condition sine quoi non des études africaines avec les ethnolinguistes comme Christiane Seydou voire son étudiante Ursula Baumgardt. Cette motivation ou critères scientifique s'inscrit dans le canevas définitionnel de l'écriture de Roland Barthes » (1953, p. 36) pour qui l'écriture est le « rapport entre création et société (...) ».

Si la langue dans toutes les communautés noires africaines, surtout Ouest-Africaines constitue un vecteur d'intégration, parler la langue de quelqu'un, c'est épouser ses valeurs, voire adhérer en partie à sa vision socioculturelle. En somme c'est amenuiser les appréhensions. La langue ayant fédéré, les frontières sociolinguistiques repoussées, le « pillage » silencieux est mis marche. Chemin faisant, ces voyageurs curieux regagnent progressivement les terres intérieures loin des houles de l'Atlantique. Les territoires Khassonké, Malinké et Soninké traversés, les prospecteurs atteignent le Bèlèdougou. Après nombres appréhensions, car leur réputation les précédant toujours, les Bamanan du Bèlèdougou finirent par les accueillir à Nossombougou. Ainsi avec les cinquante-six gouverneurs du Soudan Français, ces locateurs de Koulouba, du colonel BORGIS-DESBORDS Gustave (1880-1883) à ROUGIER Ferdinand Jacques (1936) en passant par le lieutenant-colonel GALLIENI Joseph Simon (1886-1888), le chef d'Escadron ARCHINARD Louis (1888-1891), le colonel puis le Général OLIVIER Marcel (1919-1924), TERASSON DE FOUGERES Jean Henri (1924-1931) entre autres, l'Empire colonial Français mit en œuvre sa politique hégémonique aux antipodes du modèle d'homme honnête⁶ du Soudan français. Ce faisant, pendant

⁶ Selon les traditions bamanan et malinké appelé *Horonya*

des décennies, tous ces administrateurs se sont inscrits dans la logique de Jules Ferry Président du Conseil des Ministres 1880-1885. Pour ce partisan de la politique d'expansion « il y a pour les races Supérieures un droit parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont un devoir de civiliser les races inférieures [...] » (Le Point, 2010, p. 44). Cette posture de l'Empire colonialiste français adoptée par Jules Ferry n'est pas isolée. Il s'en suit que tous les empires coloniaux ont redoublé de stratagèmes reflétant leurs visées et menées politiques sur le continent Africain. Il peut être exemplifié avec l'anglais Salisbury, l'américain Theodore Roosevelt, les successeurs du chancelier allemand Bismarck et enfin l'italien Crispi sans oublier les Belges, les Portugais et les Néerlandais.

Placée sous ce prisme, la colonisation est énergiquement combattue. Ainsi, sous la plume des écrivains négro-africains elle n'a que des aspects déstructurant et deshumanisant. A la suite de René Maran (*Batouala*, 1921) et Frantz Fanon (*Les damnés de la terre*, 1961), le martiniquais Aimé Césaire trace le schéma suivant : la « colonisation = chosification [...] ». (2004, p.24). La pratique coloniale au Soudan français confirme ce postulat.

Héritier de Royaumes et Dynasties millénaires Ouest Africains, le bamanan, comme le malinké, est une communauté bien enracinée au Mali. (M. Delafosse, 1912, pp. 125-126). Profondément animiste, cette ethnie qui habite diverses localités et aires culturelles de l'Afrique de l'ouest se caractérise essentiellement par une expressivité socioculturelle. Le Bèlèdougou n'en constitue pas une exception. Ce vaste espace culturel, peuplé majoritairement de Bamanan, est un terroir traditionnellement animiste. Cette typologie de croyances endogènes des « dieux traditionnels » (I. B. Kaké, 1976, quatrième de couverture) a des déclinaisons en pratiques ancestrales. Celles-ci constituent le limon d'une riche identité culturelle.

Dès son arrivée au Bèlèdougou, le colonisateur s'intéresse à la culture locale à travers les religions du terroir. En effet, le Bamanan est profondément croyant. Pour D. Zahan dans ce milieu spécifique Dieu sous-entend *Pemba* (1962,

p. 117). Pour A. H. Ba (2013, p116) « *les traditions animistes maliennes connaissent des dieux [...] Ce sont là des agents sacrés –ou consacrés gérant une parcelle de la puissance Suprême [...]* ». Ces croyances sont l'ossature et le souffle de cette conception africaine de la vie et du monde. Régulateurs et garants de la vie communautaire, l'organisation socio-culturelle bamanan les octroient des particularités multiples. Ce patrimoine du Bèlèdougou où la foi ancestrale est condensée dans un objet-témoin animé périodiquement : annuelle, biennale, triennale voire septennale.

Dans ce milieu, l'ensemble des usages jouissent d'une résonance transfrontalière. Ses sociétés secrètes et d'initiations telles que le Komo, le Nama, le Korè ou le N'domo aiguisèrent l'appétit « pilleurs » du colonisateur. Dans cette transgression des valeurs de ce groupe, ce sont les deux dernières sociétés anciennes qui furent particulièrement explorées au Bèlèdougou. Au cours de cette profanation plusieurs biens de ses manifestations culturelles tels que les *N'domokun*⁷ ont été soustraits. On dénombre dans ces pillages culturels entre autres les biens des différentes classes du Korè et leurs insignes : le collier à hochet, le manteau de *cekala* du chef *Korèduga* (bouffon du Korè), plus singulièrement les *Karaw* et les masques de *Korèdugaw* comme celui du lion, de l'hyène du Korè, le cheval du Korè, le collier en n'go furent subtilisés des autels. D'autre part, les identités du N'domo font partie de celles des *Joba wɔɔro*.⁸ Celles-ci sont à côté des *Jo* individuels ou familiaux, des expressions locales comme d'autres statuettes et œuvres d'Art relevant des mondes sacrés et du profane sentirent également le choc colonial. Ces objets, souffle de l'identité de ce groupe, sont minutieusement décrits par Dominique Zahan (1960). Au Bèlèdougou comme partout au Mali, la pratique animiste est vivante et très vivace.

⁷ Masques du N'domo à deux, trois, quatre, cinq, six, sept cornes sources d'enseignement sur l'homme et le monde, support d'une identité culturelle bamanan.

⁸ Les six grandes sociétés secrètes des hommes en milieu Bamanan : N'domo, Komo, Nama, Kono, Ciwara, Korè.

Ici, le pillage colonial, en dépit des biens culturels Bamanan s'étoffe avec d'autres patrimoines locaux comme les métaux. L'argent n'existant pas sous la forme occidentale, à leur arrivée, le Bèlèdougou ne connaissait qu'une seule devise les métaux constitués d'argent et surtout d'or. L'organisation structurelle de la communauté Bamanan est bâtie de façon pyramidale. On y trouve le *Gua* (foyer), le *Du* (la famille), le *Dugu* (le village) et le *Kafo* (association ou regroupement de villages). Aussi, avant l'arrivée du colon, hormis le bétail en partie, la notion de propriété privée n'existait pas. En revanche, tous les biens appartenaient à la communauté familiale ou villageoise. Ils étaient conservés ainsi depuis des siècles. Il s'ensuit que ces *Foroba nafollow*⁹ du Bèlèdougou furent, eux aussi, objet de « pillage » colonial. Ainsi, Le dépouillement systématique des biens culturels de l'autorité envahissante fut doublé de ceux des biens collectifs en métaux comme l'or et l'argent.

Si la culture Africaine a suscité des intérêts singuliers, et fut source de fraternisation pour le colonisateur, il y en a qui, au nom de leur raffinement et leur qualité, ont singulièrement subjugué les différents explorateurs. Pour le Mali, on peut citer Djenné, Tombouctou et le pays ou plateau Dogon qui étaient inscrits à l'agenda colonial. Ces foyers de croyances et de traditions maliennes furent objet d'attentions particulières des différentes missions. C'est un pays d'une richesse culturelle unique. D'une part, pour mieux appréhender avec détermination et persévérance leurs portées socioculturelles, d'autres parts afin de les « piller » systématiquement. Car la colonisation avant tout visait un mode de vie qu'elle voulait davantage connaître avant de l'exploiter. (A. Gide, 1948)

De villages en aires culturelles, cette campagne coloniale atteint le centre de l'actuel Mali. De là, ils se dirigent vers un terroir qui regorge de trésors des religions africaines et de pratiques ancestrales endémiques : le pays Dogon. Sur cette terre comme au Bèlèdougou, ils furent époustouflés par la diversité et la

⁹ Les biens collectifs : ici il s'agit de l'or et de l'argent.

qualité d'un patrimoine culturel unique. Partant, ils s'adonnent à un vol systématique pour davantage nourrir leur hégémonisme sociopolitique et entrer en résonnance avec quelques fleurons de la Tradition culturelle malienne. En effet, ils ont vite compris que « *les religions africaines sont plutôt vécues que pensées (...)* » (B. Dieng, 2008, p. 110).

Géographiquement à l'Ouest de Djenné et au Nord-Est de Tombouctou, sur la route de l'ancienne capitale de l'Empire Songhay Gao, et Mopti la Venise malienne le pays Dogon est une vaste aire culturelle de plaines et surtout de collines. Originellement des Malinké, cette communauté opaque, craint et sa riche diversité culturelle s'est retrouvée en ces lieux lors de « *la Grande Migration qui conduisit l'Ancêtre aux pieds de la colline sacrée ! (...)* ». (H. I. Issebéré, 1981, p. 17) Cette richesse devient très vite l'objet de plusieurs attentions des visiteurs. Son opacité et son culte de l'ancêtre suscitent des convoitises et la curiosité des voyages successifs des pionniers comme Marcel Griaule, Germaine Dieterlen. « *Fascinés par les reliefs, les rituels, les masques et l'architecture propre à cette région [...]* » (E. Jolly, 2014, p.7) ils mirent en place de l'Ecole Griaule. Ces voyageurs et leurs études constituèrent des témoignages d'intérêt scientifique et humaniste pour ce peuple alors colonisé.

Cependant, force est de reconnaître qu'ils cachaient d'autres desseins inavoués dans le sillage hégémonique du projet colonial, « *pénétrer physiquement au cœur du sacré (...)* » (E. Jolly, 2014, p.52) et inventorier les richesses culturelles de ce peuple et son mode de vie. Connu sous la plume des missionnaires du Dakar-Djibouti, au gré de leurs publications scientifiques et leurs conférences, le pays Dogon intrigue et fascine pour sa cosmogonie. Cette éclosion d'intérêts pour le peuple Dogon et de ses institutions sociales fut sous-entendue par une mise à sac dans laquelle les locaux ne sont pas sans reproches. Quand bien même que cette Ecole Griaule a eu des réceptions contrastées dans le cercle des chercheurs en sciences sociales des années après notamment D. Lettens (1971), J. Clifford (1988), W. Van Beek (1991), J. Bouju (2003), E. Jolly (2014). Ils ont surtout décrit

ses méthodes assez expéditives de recherches. Il est à observer qu'au cours de sa longue et nourricière migration, le peuple Dogon a gardé la quintessence des pratiques ancestrales : l'animisme et ses multiples expressions. Cette croyance est vivifiée par des objets-témoin et des épiphanies consacrées. Sur ces terres comme au Bèlèdougou, les pratiques animistes furent l'objet d'un vol organisé. Friands d'objets d'art, toutes les pièces de cette légendaire société furent l'objet d'accaparement réussi ou non. En effet, ne voulaient-ils pas « tout saisir et enregistrer de manière concertée afin d'archiver avec rapidité et méthode la totalité d'une société ou d'une culture [...] » (E. Jolly, 2014, p. 34). Oubliant, de façon délibérée, qu'en Afrique tout objet d'Art est sacré. De ce fait, il n'est pas laissé à la portée et à la vue de tous, des non-initiés ne doit pas trôner hors de sa place consacrée. Dans le domaine de l'offre culturelle du Pays Dogon, les masques à figures d'ancêtres les masques faciaux à motif reflétant la cosmogonie selon la philosophie et surtout la mythologie Dogon (D. Zahan, 1969) furent aussi au centre des enjeux obscurs du colonisateur. Outre les objets de rites locaux, cette pratique se prolonge également dans le cercle des manifestations symboliques, didactiques et ludiques à travers le masque à étage, le masque à échassier, les crosses-sièges tous taillés dans du cimier, le *Sigi*¹⁰-Dogon. Conséquemment, le *Sigi*-Dogon, une des manifestations des fêtes initiatiques est d'une importance socioculturelle. Ce *Sigi*-Dogon parce qu'une telle expression existe aussi au Wassoulou¹¹. Elles ont certes des ressemblances mais également assez de différences.

En ce lieu, ces objets relevant de la spiritualité et servant à son épiphanie connurent les mêmes sorts que les autres biens culturels de ce plateau. Sur les

¹⁰ *Buffle*

¹¹ *Aire culturelle (troisième région administrative du Mali), il fut la capitale du royaume de Samori Touré, un héros anticolonial transnational. Ce Roi du Wassoulou, nommé par les siens le wassoulouké, fut lui aussi un sujet et/ou une victime du pillage colonial. En effet, quand le capitaine Gouraud est venu à bout de lui le 29 septembre 1898 à Guélémou, sa fortune a été inventoriée. Elle fut estimée, par les vainqueurs, en plus de ses 1.800 Sofas, à 2.130.000 Francs environ, des fusils, des munitions et douze caisses d'or. Cette richesse suscita une surprise chez le lieutenant Jacquim et le sergent Bratières qui l'ont convoyé à Kayes avant son départ sans retour pour le Gabon. Si son or est allé à la banque de France, quant aux autres butins, ils sont partis au musée de l'armée dont ses objets personnels : une selle, un sabre, ses fusils entre autres. A l'instar d'El hadj Oumar Tall, les biens culturels de ce héros anticolonial et de ses enfants notamment Sarankégné Mory et Ahmadou ne méritent-ils pas également une rétrocession ?*

deux aires culturelles de cette étude les poteries des cultes, témoignage d'un savoir-faire artisanal et d'une vision du monde n'échappent aussi malheureusement pas à cette désacralisation pour des enjeux de la curiosité occidentale. De l'indépendance à nos jours, le pratique du pillage des biens culturels du Mali continue sous diverses formes facteur d'une résilience nourrie à la source du gain bien que les régimes successifs aient entrepris des politiques de conservation et de promotion du patrimoine culturel Malien. Or, ces nouvelles menaces presque consubstantielles à tous les biens culturels du Mali voire du continent s'entrechoquent aux différentes politiques protectionnistes de rétrocessions du patrimoine culturel dérobé.

Aujourd'hui, les approches des biens culturels évoluent. Ainsi, une idée nouvelle voit le jour dans les anciennes métropoles de même que dans les colonies d'hier. De la France à l'Italie, notamment, le poids colonial pèse sur les décisions contemporaines. Les campagnes de rétrocession se discutent timidement. De leur côté, dans les pays africains, les activistes s'emparent de la thématique. Avec leur lobbying, elle fait débat de par le monde. Dans cette dynamique, ils usent des TIC pour étayer leur message. Dès lors, ils atteignent un large public. Suite à cette prise de conscience profonde, sous le leadership du Président Emmanuel Macron, le rétablissement des biens culturels africains, clamé et tant promis tout au long de la cinquième République Française, connaît un début de réalisation. Cela a débouché d'abord en 2019 sur la restitution du sabre d'El hadj Oumar Tall, héros transnational contre la pénétration coloniale, à l'Etat du Sénégal. Il a été remis au Président Sénégalais, Maky Sall, par le Premier ministre français Edouard Philippe le 19 novembre 2019. Ensuite certains biens cultures du Benin font l'objet d'âpres négociations. Et la liste est loin d'être exhaustive. Enfin des activités tout azimut des activistes à l'application de la volonté présidentielle de Macron, une question lancinante surgit. La problématique de la conservation de ces biens culturels arrachés naguère demeure entière. A présent, on convoque

les nouvelles menaces et les différentes politiques maliennes de conservation et de promotion du patrimoine culturel.

2. Les nouvelles menaces et la politique nationale de protection

Depuis la colonisation, l'Africain vit dans le monde fluctuant au gré des politiques et visées périodiques imposées par le monde occidental et ses arcanes toujours renouvelés. De l'avènement des pétrodollars à l'ajustement structurel en passant par le vent de la démocratie, l'influence hégémonique occidentale sur l'Africain suit un sillon de plus en plus structurel et imposé. S'ensuivra la mondialisation, de médias sociaux, l'Afrique est cernée dans un étau contemporain multiforme. Pris dans ce vertige du gain à outrance, les repères ancestraux floués deviennent sujet de plusieurs projets des locaux. Face à son pouvoir, tout devient monnayable, l'honneur et la dignité se voient sacrifiés à l'autel du vice, de la cupidité pour des besoins de la société de consommation. Cette arme actualisée permet également à l'ancienne métropole de prolonger sa quête sociohistorique en Afrique. Car, elle reste toujours friande des biens culturels, fossiles ou autres de ses anciennes colonies africaines d'où ses nouvelles approches. Les aléas de la colonisation ayant fortement impacté les sociétés traditionnelles africaines d'hier demeurent encore vivaces aujourd'hui après plus d'un demi-siècle d'Indépendance. Nous pouvons énumérer au Mali les commerçants Libano-Syriens et des antiquaires locaux. Les hommes qui rallument la flamme de ce métier actuellement s'inscrivent dans la tradition de *Wangrin* (A. H. Ba, 1992) et de *Monsieur Thôgôgnini* (B. B. Dadié, 1970). Cette corporation demeure un frein à la limite une tumeur dans la sauvegarde de certains pans du patrimoine culturel malien.

Dans l'histoire récente du Mali, certains antiquaires se sont spécialisés dans le pillage des biens culturels au profit de l'Occident moyennant de fortes rétributions. Avec eux, tout objet culturel séculaire devient source de gain potentiel. C'est dans cette perspective qu'ils ont dérobé une des portes de la

mystique Mosquée de Djenné bâtie en terre d'une longueur de cinquante mètres sur vingt-six mètres de large. Cette cité religieuse et patrimoine de l'Unesco est un foyer conséquent de biens culturels du pays. Elle sera vendue par un réseau qui alimente le marché européen via les courtiers des richissimes collectionneurs. Ce cas n'est pas isolé. Il peut être étayé avec un crime culturel du pays Dogon. En effet, pendant le premier quinquennat du Président Alpha Oumar Konaré (1992-2002) un bien culturel multiséculaire fut volé aux sanctuaires du village de Youkadougourou¹² au centre ouest du pays Dogon. C'était le deuxième vol de ce patrimoine en seulement quelques années. Face à l'ampleur des ennuis infligés à son nouvel acquéreur et à sa famille, il le rendit à l'Etat Malien. Et cette réception fit l'objet d'une cérémonie officielle avant de le remettre à sa communauté Dogon d'origine. (H. I. Issébéré, op.cit.) auteurs et leurs complices, de ces actes de profanation, font tôt ou tard face à des sanctions des aïeux. Car en Afrique, toute transgression du sacré est irrémédiablement sanctionnée au bosquet sacré. (Diop Birago, 1961)

À l'observance, les menaces qui planent sur les biens culturels du Mali ont été aussi l'œuvre des missionnaires et surtout celles des différents conquérants de l'Islam. Ce sceau des religions révélées constitue, à n'en pas douter, une menace de taille pour nombres de biens culturels maliens notamment ceux des religions du terroir et leurs Objets-témoin. Au Bèlèdougou comme au pays Dogon, ses vecteurs de l'identité culturelle font de moins en moins l'objet d'épiphanie périodique. On observe que presque tous les Foyers de la Tradition Culturelle du Mali font face à cette typologie de menace. Cependant, certaines pratiques ancestrales qui sous-tendent ce gisement socioculturel, malgré les filtres contemporains, sont rallumées et vivifiées. On peut citer entre autres, les géomanciens, les guérisseurs traditionnels, les *doso*¹³ et leurs divinités tutélaires

¹² Village de la commune rurale de Sangha, il est situé à 20km environ de la ville de Sangha qui est à 45 km du chef-lieu de cercle Bandiagara. Ce terroir fut l'un des terrains d'exploration de Marcel Griaule et son Ecole Griaule au Soudan français.

¹³ Chasseur traditionnel.

Kontonron et Saanè. Ainsi, ces manifestations de l'activité ancestrale bien que syncrétistes se fraient une singularité dans la jungle de la modernité et de sa société de consommation. Le patrimoine culturel agraire du Mali n'est pas pour autant épargnée. Il connaît une convoitise des spéculateurs fonciers et des lobbies de l'agrobusiness. Certains pans de ce patrimoine culturel agraire comme ceux du Kodialanda furent vendus aux hommes d'affaires. Plusieurs sites de l'ancien Empire Manding comme à Siby, à Badougou Djoliba, à Bancoumana, à Samagnana connaissent le même sort. Face à cette poussée malveillante et mercantile les gouvernements du Mali ont classé plusieurs patrimoines du genre patrimoine culturel national.

Par ailleurs, malgré cette nouvelle orientation apparente des maliens vers ces cultes monothéistes, dans le subconscient et dans le vécu de ces hommes, fut-il du XXI^e siècle, une allusion et même un appel nourri est toujours lancé aux forces qui régissent cet univers consacré des fétiches et autres supports des religions du terroir pour juguler les affres et les angoisses du monde contemporain. Consciemment ou inconsciemment, face aux bégaiements et aux gémissements du monde moderne, ils s'approprient une sagesse africaine schématisée ainsi par Djibril Tam 'sir Niane : « *le monde est vieux mais l'avenir sort du passé (...)* » (1960, p.7).

D'ailleurs, suite à la campagne occidentale en Afrique et l'accession des pays Africains à l'Indépendance, l'expression culturelle devient un tremplin national et/ou nationaliste. La culture nationale, comme sous la colonisation, devient objet de toutes les attentions pour asseoir les nouveaux régimes très souvent désenchantés. La colonisation ayant servi d'école, au Mali les différentes Républiques, instaurent, en plus des expressions culturelles ancestrales, les semaines régionales, puis la biennale artistique et culturelle. Ce faisant, l'expression culturelle devient un langage baliseur et un levier d'enracinement du pouvoir postcolonial. Surfant sur cette vague de foisonnement artistique et ses pépites de divas ou rossignols porte-étendards,

les autorités du Mali amorcèrent une nouvelle politique culturelle à propos de leur patrimoine culturel et artistique. Si cette politique répond d'une part aux exigences du moment du Pays, d'autre part, sous l'impulsion de la mondialisation, elles sont aussi une volonté de conformer aux politiques régionales, voire sous-régionales. En ce sens, au Mali de 1960 à nos jours, les autorités maliennes ont mis en œuvre des politiques de protection et de sauvegarde des différents biens culturels. Elles sont conjointement mises en œuvre par les ministères de la culture et celui de l'Education Nationale par l'entremise de multiples supports pédagogiques. Cette dynamique de répondre à la lancinante question de sauvegarde et de promotion de son patrimoine culturel conduit le Mali a institué des services spécialisés. Au nombre de ces organes il y a notamment l'Action culturelle du Mali¹⁴, le Musée national du Mali¹⁵ et plus récemment l'Institut des Sciences Humaines¹⁶. A ces structures dédiées à la culture malienne et à sa sauvegarde, on peut lister deux écoles notamment l'Institut National des Arts (I.N.A.) et le Conservatoire des Arts, Métiers et Multimédia Balla Fasseké Kouyaté¹⁷. Celles-ci s'activent à la formation des agents techniques et de cadres supérieurs du secteur de la culture pour la mise en œuvre des politiques nationales du ministère de tutelle voire du /ou des gouvernements. Ces services centraux et leurs antennes locales constituent le fer de lance de la politique culturelle du dispositif Etatique.

Bien avant, ayant compris l'impérieuse nécessité de la formation dans le domaine de la culture et des Arts les autorités maliennes de la première République (1960-1968) ont envoyé en 19962 et années suivantes certains jeunes en formation de par le monde. Pour la France il y a eu Moussa Traoré alias Taras, Cheick Samaké qui ont étudié au conservatoire de musique de Dijon et

¹⁴ Créée par l'Ordonnance n°01-026/P-RM du 02 Août 2001.

¹⁵ Hérité par le Mali du Soudan Français, crée en 1953 pour davantage étudier les peuples colonisés, il était rattaché à l'IFAN de Dakar.

¹⁶ Créée par l'Ordonnance n°02-057/P-RM du 05 juin 2002.

¹⁷ Créée par la Loi n° 03-013/P-RM du 14juillet 2003.

Mamadou Diallo au conservatoire de Toulouse. Puis en 1963 Dramane Traoré le célèbre Issa Boncana (Maïga), Mamadou Tolo, Bah Tapo ...ont été envoyés à Cuba pour étudier la musique. Ils y ont créé le groupe « Las maravillas». Enfin en 1965 Moussa Dembélé et Boubacar Traoré ont fréquenté les Beaux-Arts d'Italie. Cette dynamique ne s'est pas estompée aussitôt (Journal officiel du Mali du deux (2) janvier 1962 au premier (1^{er}) mars 1965). Dans la même veine, du seize (16) janvier au premier (1^{er}) février 2001, le Président de la République du Mali Alpha Oumar Konaré et son Ministre de la culture d'alors Pascal Baba F. Couloubaly, tous deux universitaires archéologue et anthropologue, ont organisé une rencontre internationale des chasseurs à Bamako¹⁸ qui réunissait les chasseurs de six pays le Burkina Faso, le Niger, le Sénégal, le Mali, la Côte d'Ivoire et la Guinée. Cette œuvre avait comme vocation de rallumer la flamme de la confrérie des *doso* tout en s'inscrivant dans une dialectique conservation/promotion. Près de deux décennies après cette première initiative couronnée de succès aucune autre rencontre du genre des chasseurs, symbole de clairvoyance et de sagacité pour affronter les imprévus d'un monde insolemment dynamique, n'a été initiée. Dans ce sursaut de promotion culturelle à travers la valorisation du patrimoine culturel en général musical en particulier, le Mali connut un regain d'ingéniosité artistique à travers différents orchestres régionaux. Si dans la première décennie des indépendances, ils étaient embryonnaires, les deux suivantes ont connu une prolifération d'orchestres. En tête du peloton il y a le multi-primé Super Biton de Ségou, le Bronconis de Niono, ensuite le Kanaga de Mopti, le Kené-star de Sikasso, le Koulé-star de Koutiala, l'Askia jazz de Gao, le Badema national et enfin l'Ensemble Instrumental du Mali. Ces orchestres qui avaient des ancrages dans leurs milieux culturels furent pendant plusieurs années à l'avant-garde de la promotion culturelle au Mali. Cependant, il importe de souligner le rôle fondamental des hommes de castes¹⁹

¹⁸ Cf. *Africultures* n°33, dossier « l'impact des chasseurs ».

¹⁹ Renferment les strates socioprofessionnelles des griots, des forgerons, des cordonniers, des boisseliers.

tant dans l'expression culturelle et artistique des différents orchestres que dans la promotion séculaire des valeurs socioculturelles. Socio-historiquement, ils constituent des gardiens et les relais de la culture et de l'histoire du Mali voire ouest africaine. Avec l'avènement de la démocratie, détruisant les acquis du passé, de nouvelles approches de la culture et de la musique naissent. Celles-ci évoluent et s'hybrident. Le secteur de la culture est davantage libéralisé. Partant, les carrières solos deviennent la norme et connaissent des essors. Suite à cet élan novateur, les différents orchestres malgré leur créativité socio artistique tombent en disgrâce, d'une part, par un manque de volonté politique des nouvelles autorités, d'autre part parce que l'Art et la Musique génèrent des devises.

Dès lors, la culture devient un terrain de prédilection des lobbies héritiers de la colonisation, à bien des égards, dont ils parachèvent les desseins hégémoniques et mercantiles. Ainsi, s'imposent inexorablement la world musique et ses canaux. Gardiens et garants de la tradition, les hommes de castes ne sont nullement épargnés. Cet état de fait devient hautement problématique pour la culture malienne. Face à ce bouillonnement contemporain, ne devons-nous pas mûrir ces propos, d'un speaker Tanzanien, relayés par M. Schipper (2003, p. 60) « la mondialisation est comme un médicament, si tu en prends trop peu, cela n'a pas d'effet, si tu en prends trop, tu meurs ». Aussi faut-il le noter qu'à côté de ces organes de l'État malien et leurs ressorts, certaines communautés linguistiques ont mis en œuvre des centres culturels aux vocations de protection et de promotion de leurs valeurs spécifiques. Ceux-ci servent de relai et jouent un rôle essentiel dans la sauvegarde du patrimoine local. Le centre Culturel sénoufo de Sikasso, le centre korè de Ségou, et le centre Ahmed Baba exemplifient cet aspect socioculturel récent. Tout en œuvrant à relier le passé au présent pour un futur fécond à toute épreuve, les centres culturels d'initiatives privées et les services de l'État font face à beaucoup de problèmes structurels. Cependant, force est de reconnaître que ces initiatives publiques/privées souffrent de manques criards de ressources humaines et financières. Évidemment, ces handicaps les

entravent profondément dans l'exercice de leur fonction de sentinelles des biens culturels.

Dans le même élan de conservation et de promotion du patrimoine culturel malien, depuis un plus de deux décennies, on assiste à une floraison de festivals. Certaines aires culturelles avec leurs ressortissants consacrent des cadres dédiés à cet effet. On peut citer à titre d'exemple le Festival sur le Niger, le Festival International Wassoulou (F. I. Wa.), le Festival International Soninké (F.I.So.), le Festival Essakane, le Festival Essaouira, le Festival des masques et marionnettes de Markala (Fes. Ma. Ma) et la liste n'est pas exhaustive. Ils constituent des éloges à la diversité culturelle du Mali. Ces initiatives de promoteurs culturels maliens sont toujours, ou presque, appuyées par des sponsors, les filiales des lobbies du Nord héritier de la colonisation. De ce fait, ces manifestations, quoi que possédant au départ le cachet de sauvegarde et promotion culturelle, glissent vers la notion de gain et d'autres visées de la société de consommation. Cette caractéristique des Festivals prend de plus en plus de l'ascendant sur la philosophie première.

À côté de ce déclic culturel récent, on note des associations tout azimut qui jouent le rôle de rempart dans la conservation des valeurs locales spécifiques. Au nombre de ses regroupements culturels il y a celui des descendants de Touramakan, de Biton Coulibaly, de Ngolo Diarra pour les bamanan, le *Ginna Dogon*, le *Daana amassagou*, le *Tabitalpulaaku* des Peul, le *Ganda koye* et le *Ganda izo* des Songhaï entre autres moyens de pérenniser les héritages respectifs. Nonobstant, certaines organisations du genre ont suscité une autre problématique conflictuelle dans l'histoire récente du Mali. Ainsi, nouvellement, la production cinématographique du Mali joue également sa partition dans le domaine de triptyque culture/ conservation/ promotion. Comme Hollywood, BolyWood, Nolywood et babiwood, le film malien devient aussi un canal de sauvegarde et de vulgarisation. En effet, les modestes productions filmographiques ont toujours une toile de fond socioculturelle en plus du brin

d'imagination fictionnelle. Ce support moderne a aussi ses limites car dans l'univers négro-africain, tout patrimoine culturel ne peut être porté à l'écran. Une sagesse Ouest-Africaine dit :

*K'a bɛ don Tout connaître
K'a bɛ fɔ Tout dire
K'a bɛ kɛ, Tout faire,
I b'a bɛ cɪnɛ. C'est tout voué à l'échec.*

À la lumière de ce constat panoramique et vu les moyens modestes qu'allouent l'État Malien comme tant d'autres États Africains, à la culture et aux biens culturels, une politique nouvelle de mécénat à l'échelle nationale, sous régionale voire régionale par les richissimes et les autorités doit être initiée dans la collaboration publics/privés. Dans la même dynamique que l'élan de solidarité suscité en France à l'incendie de la cathédrale Notre-Dame de Paris datant du XIII^{ème} siècle, le quinze (15) et (16) seize avril 2019, pendant près de quinze heures. Le flux de ressources financières de cette volonté politique manifeste pourrait absorber une grande partie des jeunes sans emplois et chômeurs et éventuellement booster la croissance culturelle voire économique nationale. Si traditionnellement le patrimoine culturel d'un pays sous-tendait ses valeurs socioculturelles creuset d'identités culturelles, nouvellement, il est source de devises en partie, par l'entremise de l'industrie du tourisme toujours balbutiante au Mali. Ce secteur reste profondément impacté depuis la crise multidimensionnelle de 2012 et les troubles sociopolitiques récurrents. Dans cette logique de résilience face aux contingences de l'heure, le Mali en 2019 à travers son ministère de la culture a initié un atelier national sur la problématique de la rétrocession, de la sauvegarde et de la promotion de son patrimoine culturel. Cependant, malgré les analyses et les suggestions des panelistes, les conclusions de cet atelier sont toujours attendues. Elles pourraient servir recommandations susceptibles de pallier les nouvelles formes de menace des

biens culturels, liés à la modernité, afin de consolider les politiques culturelles existantes.

Conclusion

Au regard de ce qui précède, on observe que le contact entre les Empires coloniaux et les sociétés traditionnelles africaines fut profondément impactant pour les locaux et leurs expressions socio-culturelles multiséculaires. Ce rapprochement socio-politique hégémonique a essentiellement eu comme toile de fond la Culture. Celle-ci fut explorée et méthodiquement « pillée ». Si *à-priori* les colonisés étaient contraints, *in fine*, sous le couvert de leurs intérêts égoïstes, certains Maliens comme d'autres Africains ont pleinement contribué, d'hier à aujourd'hui, à ce dépouillement culturel. Au Mali, cette mise à sac culturelle s'est densifiée notamment au Belèdougou et au pays Dogon. Actuellement, les objets indûment acquis nourrissent les rayons des différents musées de France devenant des sources de rentrées de devises pour Bercy. De nos jours, du Nord au Sud, les débats et les volontés politiques de rétrocession naissent et font leur chemin de croix. Parallèlement à ce réenracinement des biens culturels décrété dans la pénombre de la mondialisation et des stratagèmes du néo-colonialisme, de nouvelles menaces surgissent. Les interrogations assaillent les pensées des victimes d'hier à propos de leur protection et de ceux qui sont toujours restés au bercail. Suite à cette prise de conscience de l'importance de la conservation des biens socioculturels, le Mali a entrepris des Politiques Nationales de protection de son patrimoine culturel. Partant, force est de reconnaître que dans ce monde en proie aux vertiges de l'argent et son avatar de consumérisme doublé de personnes sans baromètre socio-culturel, toute politique quelle qu'elle soit demeure presque contre-productive. Ainsi, il devient un impératif contemporain de puiser dans certaines ressources de l'oralité telle la *Hɔronya*.

Références bibliographiques

- Ba, A. H. (2013). Aspects de la civilisation africaine, Paris, Présence Africaine.
- Ba, A. H. (1992). L'étrange destin de Wangrin, Paris, UGE.
- Barthes, R. (1953). Le degré zéro de l'écriture. Paris, Éditions du Seuil Collection du Points.
- Bouju, J. (2003). La culture Dogon. De l'ethnologie coloniale à l'anthropologie réciproque contemporaine . Bamako, *Etudes Maliennes*, 57, 25-47.
- Clifford, J. (1988). The Predicament of culture. Twentieth-Century Ethnography, literature, and Art. Harvard University.
- Cesaire, A. (2004). *Discours sur le colonialisme*, Paris, Présence Africaine.
- Dadie, B. B. (1970). Monsieur Thôgôgnini. Paris, Présence Africaine.
- Diarra, F. D. (2013). L'évolution historique et politique du Bèlèdougou du XVIII è au début du XXè siècle. Thèse de Doctorat 3^{ème} cycle, Bamako, ISFRA.
- Diop, B. (1961). Les contes d'Ahmadou Koumba, Paris, Présence Africaine.
- Delafosse, M. (1912). Haut-Sénégal-Niger, Soudan Français, L'histoire, Paris, EMILE-LAROSE, Libraire-Éditeur.
- Dieng, B. (2008). Société Wolof et discours du pouvoir, Dakar, PUD.
- Fanon, F. (1961). Les damnés de la terre, Paris, François Maspero.
- Ferry, J. (2010). Discours du 28juillet 1885 in les discours qui ont marqué l'histoire, incarnés par des hommes d'exception, Paris, Edition du point.
- Gide, A. (1948). Voyage au Congo, (carnets de roue) 76^{ème} éditions, Paris, Gallimard.
- Godechot, J. (1947). Histoire de l'Atlantique, Paris, Bordas.
- Issebere, H. I. (1981). Les Boutures du soleil, Paris, Saint-Germain-Des-Prés.
- Kake, I. B. (1976). Askia Mohamed l'apogée de l'Empire Songhay, France, SCIA-Daniel.
- Kodjo, E. (1985). Et demain l'Afrique, Paris, Stock.
- Jolly Éric. 2014. Démasquer la Société Dogon Sahara -Soudan, Janvier-Avril 1935, Paris, Les Carnets DE Bérose n° 4.
- Lettens, D. (1971). *Mystagogie et mystification Evaluation de l'œuvre de Marcel Griaule*. Bujumbura : presses Lavigenie.
- Maran, R. (1921). *Batouala*, Paris, Editions Albin Michel.

- Niane Djibril T. S. (1960). *Soundjata ou l'épopée Mandingue*, Dakar, Présence Africaine.
- Schipper, M. (2003). « Troncs d'arbre et crocodiles dans l'océan de la connaissance réciproque », Bamako, *Etudes Maliennes*, n° 57, pp.48-63.
- Van Beek, W. (1991). Dogon Restudied, A Field Evaluation of the Work of Marcel Griaule. *Current Anthropology*, (32)2, 139-167.
- Zahan Dominique. (1960). Sociétés d'initiation Bambara le N'domo et le Korè, Paris, Mouton & Co.
- Zahan Dominique. (1962). Dialectique du verbe Bambara. Paris, Mouton & Co.
- Zahan Dominique. (1969). La viande et la graine. Mythologie dogon, Paris, Présence Africaine.

Autres

JOURNAL OFFICIEL du Mali, du deux(2) janvier 1962 au premier (1^{er}) mars 1965.